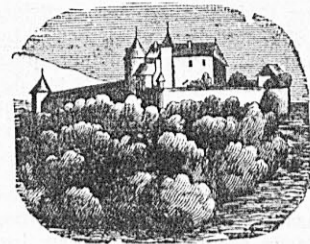




LA GRUYÈRE



PRIX DE L'ABONNEMENT :

Suisse... 1 an, Fr. 4 50
 ... 6 mois, > 3 50
 Étranger... 1 an, Fr. 8 —
 ... 6 mois, > 5 —
 payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

JOURNAL INDEPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Organe de l'UNION DEMOCRATIQUE

TÉLÉPHONE

Paraissant le mercredi et le samedi.

TÉLÉPHONE

HORAIRE D'ÉTÉ : Bulle dép. 6⁰⁰ 10⁴⁰ 2²⁵ 4¹⁵ 8⁴⁰ ← Bulle, arr. 8⁰⁷ 1⁸⁷ 4³⁸ 7²⁸ 10⁵²

Prix des annonces et réclames :

Annonces : Canton, 10 c., Suisse, 15 c.; Étranger, 20 c. la ligne ou son espace.

Réclames : 30 c. la ligne.

S'adresser à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, à Bulle, r. de Gruyères; Fribourg, pl. de l'Hôtel de Ville, ou à ses succursales.

BULLE, le 31 mai 1898.

LE CAS GENOUD

Toute la presse suisse s'occupe des scandales financiers dont notre canton est le théâtre. Les journaux conservateurs s'y intéressent autant, sinon plus, que nos organes libéraux et tous demandent que le gouvernement expose publiquement la véritable situation.

Sous le titre : *l'Affaire du pot-de-vin*, le grave *Journal de Genève* donne aussi son appréciation comme suit :

« Nous avons déjà dit quelques mots de l'affaire scandaleuse qui agite, à l'heure qu'il est, les esprits dans le canton de Fribourg. On nous a communiqué, dès lors, une intéressante lettre de M. J.-J. Menoud, notaire à Bulle, datée du 11 mai et publiée dans la *Gruyère* du 18 mai. Nous en reproduisons plus loin quelques extraits. La chose est d'une gravité telle qu'il est impossible qu'un cri de protestation ne s'élève pas sur tout le territoire suisse et que la presse honnête ne s'en fasse pas l'écho.

« En plein Grand Conseil fribourgeois, un député a avoué, comme si c'était la chose la plus naturelle et la plus légitime du monde, qu'il avait reçu d'une société industrielle une somme de 100,000 fr. pour lui faire obtenir du gouvernement la concession d'un droit de canalisation. Il n'a justifié d'aucun travail effectué, d'aucun service rendu. Et pourtant il n'a manifesté aucun regret, aucun trouble de conscience. Il a agi, dit-il, comme particulier, comme industriel et, comme il avait affecté la moitié du pot-de-vin reçu à des œuvres d'utilité publique, notamment à l'Université, il s'est presque vanté de sa générosité.

« Et ce député n'a pas été forcé de se démettre immédiatement de toutes ses fonctions publiques. Il s'est trouvé des journaux pour le défendre ou du moins pour attaquer fort violemment les personnes qui avaient dénoncé le scandale. Quant au Conseil d'Etat de Fribourg, pris au dépourvu par l'interpellation de M. Bourgnécht, il n'a pu que déclarer que ceux de ses membres présents à la séance ne savaient rien de cette affaire et demander un délai pour vérifier les faits.

« Nous ne doutons pas que le gouvernement ne réussisse à se laver de tout soupçon de connivence. Mais, sa responsabilité dégagee, il restera ceci, qu'une concession de l'autorité publique a fait l'objet d'une spéculation et qu'un particulier a trafiqué de l'influence qu'il se targuait de posséder sur l'administration. Et c'est inadmissible.

« Le parti conservateur fribourgeois tiendra sans doute, une fois l'affaire éclaircie, à répudier toute solidarité avec l'auteur d'un acte de prévarication. Mais le canton de Fribourg n'est pas seul intéressé dans cette affaire. Il y a entre tous les membres du corps fédéral une solidarité morale. La réputation d'honnêteté du peuple suisse est un patrimoine commun à tous, et que tous ont le droit et le devoir de défendre, lorsqu'il est compromis.

« Avant de reproduire l'un des extraits de la lettre de M. Menoud, notaire à Bulle, rappelons qu'il est l'un des propriétaires dont les terrains ont été utilisés pour la canalisation de la Société électrique Vevey-Montreux. Lorsque parut le rapport du conseil d'administration, où figurait une somme de 105,200 fr. pour expropriation dans le canton de Fribourg, il crut devoir faire savoir, par une lettre adressée à la *Gazette de Lausanne*, que les propriétaires n'avaient touché que 5200 fr.,

mais qu'une personne qui n'avait aucun droit sur les terrains en avait reçu 100,000. C'est cette lettre qui a provoqué l'interpellation de M. Bourgnécht, et aussi la colère de la *Liberté* qui s'exprime en ces termes sur le compte de l'interpellant et de M. Menoud :

La conscience de cet avocat (M. Bourgnécht) n'était plus en repos depuis qu'on a appris par la *Gazette de Lausanne* qu'un peu d'argent vaudois serait entré dans le canton de Fribourg sans passer par les poches d'un notaire bullois dont le magot, péniblement acquis, se serait volontiers arrondi d'une bonne aubaine.

« C'est à cette accusation que M. Menoud a répondu victorieusement en bloquant le rédacteur de la *Liberté* qui répondra à côté de la question si jamais nous parvenons à le sortir de son mutisme. »

Le *Journal du Jura* contient aussi une lettre de Berne qui se termine ainsi :

« Pour parler d'autre chose, je vous dirai que l'on s'entretient beaucoup ici de l'attitude passive du gouvernement fribourgeois dans la question des 100,000 fr. touchés par un député au Grand Conseil et payé par une compagnie vaudoise qui désirait obtenir une concession. Est-ce que le pot-de-vin va être élevé, dans le beau canton de Fribourg, à la hauteur d'une institution? »

Le *Murtenbieter* et les *Basler Nachrichten* renferment également des appréciations peu flatteuses sur M. Genoud et nos autorités, mais la *Liberté* continue son silence, attendu qu'elle ne sait pas que répondre à la lettre si catégorique de M. le notaire Menoud.

CONFÉDÉRATION SUISSE

Expulsion. — Le Conseil fédéral a prononcé l'expulsion du territoire suisse de l'agitateur ita-

Enfin, les caravaniers atteignirent les bords du Nil et arrivèrent à Korti, grand village d'entrepôt, comme Ambouhol, Dabbeh, Abin-Goss, où aboutissent les routes de Khartoum.

Les troupes du général Wolseley étaient campées au sommet de la courbe que décrit le Nil; on voyait les tentes se détacher, de très loin, dans la plaine, toutes blanches sous le ciel bleu.

On fête les fugitifs. Le général Wolseley leur fit préparer une petite maison voisine de la sienne. Il demanda à Harling un rapport très détaillé sur tout ce qu'il avait vu et observé; sur les forces militaires du Mahdi, sur l'état des esprits dans le Kordofan, sur les moyens à employer pour venger la mort de Gordon et reprendre Khartoum aux rebelles.

Les médecins ordonnèrent à miss Rowland de partir le plus tôt possible pour l'Europe. Ils l'envoyèrent à Cannes se remettre de tant d'émotions. Deux jours avant le départ de Lillian, le général Wolseley appela Harling et lui dit :

« Vous accompagnerez miss Rowland en Europe. Vous avez été sa protection et son soutien pendant les horreurs de cette campagne, Dieu vous a mis à ses côtés comme un frère. Accomplissez votre mission.

Lillian passa, en compagnie de Sandy, trois mois au bord de la Méditerranée, au doux soleil de Cannes, dans la maison du docteur Hexford. Harling s'était installé dans l'un des nombreux hôtels de la plage. Puis, au commencement de l'été, ils se retrouvèrent en Écosse, et leur mariage fut publié quinze jours après.

Ils ont eu dernièrement des nouvelles de leur ami Erlinton en ouvrant un numéro du *New-York Herald*, qui leur était adressé, et dans lequel leur ancien compagnon d'aventures avait marqué au crayon rouge l'entrefilet suivant :

« Hier, rue Lincoln, N° 12, ouverture du grand pano-

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 32

LA PRISONNIÈRE DU MAHDI

PAR VICTOR TISSOT ET G. MALDAGUE

(Fin.)

Après quelques jours de repos, gagner Korti pour se joindre au corps expéditionnaire et rendre compte au général Wolseley des derniers événements dont Khartoum avait été le théâtre, tel était le désir du capitaine Harling et de ses compagnons. Ils n'en réalisèrent pas l'exécution aussi vite qu'ils l'auraient voulu.

Les dernières fatigues éprouvées, alors qu'elle sortait à peine de l'état de langueur occasionné par sa captivité dans le camp du Mahdi, devaient avoir raison de l'énergie morale de miss Rowland. Elle resta malade trois longues semaines, dévorée par une fièvre ardente, qui mit à plusieurs reprises sa vie en danger.

Puis le mal disparut aussi vite qu'il était venu, sa jeunesse, la force de sa constitution hâtèrent la convalescence et il lui fut permis de donner le signal du départ.

On traversa un pays absolument aride et désert qui ressemblait au lit desséché d'une mer immense; des vagues de sable couraient jusqu'à l'horizon. La chaleur était accablante. On ne pouvait voyager que quelques heures par jour. Burton faisait dresser une toile sur quatre piquets pour abriter Lillian contre l'ardeur du soleil.

Après deux jours de marche, un bouquet de dattiers indiqua une oasis. Burton s'avança le premier dans les broussailles qui avoisinaient le puits et se trouva face à face avec un lion. Il n'était qu'à dix pas de l'animal, qui le regardait, immobile, la queue et les oreilles droites,

prêt à fondre sur lui. D'un mouvement rapide, Burton arracha son revolver de sa ceinture et envoya au lion trois balles qui lui fracassèrent le crâne.

« Sommes-nous déçus? Sur qui avez-vous tiré? demanda Lillian, pâle et tremblante, à Sandy qui était ressorti des broussailles.

« J'ai tué un lion, répondit simplement Burton, c'est le premier, et je vous assure, Lillian, que ce n'est pas très difficile. Je ne pouvais pas revenir en Angleterre sans avoir tué mon lion... Il est superbe... Cela vous fera une belle descente de lit.

« Oh! que j'ai eu peur! fit la jeune fille avec un sourire rassuré.

L'animal mesurait deux mètres. C'était un mâle de toute beauté, avec une crinière presque noire. Les guides et les chameliers l'attachèrent à deux arbres par les pattes de derrière, et le dépecèrent pendant qu'on faisait halte, assis dans les hautes herbes qui poussaient autour de la source.

L'après-midi, des nomades Bicharis vinrent faire paître leurs troupeaux dans l'oasis, y recueillir des dattes et du bois, qu'ils vendent aux riverains du Nil pour se construire des cabanes et des saki-k. Ces Arabes de Nubie ont la figure si douce qu'on prendrait les plus jeunes pour des jeunes filles, s'ils ne se distinguaient du beau sexe par le costume. Leurs dents, blanchies par la mastication presque constante de la racine de l'arak, sont d'un ivoire éblouissant. D'une gaieté exubérante, ils aiment à plaisanter et à rire. Quelques-uns de leurs pratiques religieuses rappellent celles des Hindous; ils ne tuent pas les perdrix, qui sont pour eux des oiseaux sacrés, et ils épargnent les serpents. Les différends, les querelles se vident au moyen du duel au couteau, devant les anciens assemblés. Erlinton les faisait causer et les interrogeait sur leurs mœurs tout en les dessinant, ce qui les amusait beaucoup.

3. rue de Gruyères.

ons, oiseaux

DE FRIBOURG

98.

de tombola à 50 centimes),

CHER

BOURG

Fribourg

neblique.

l'exécution.

— Prix réduits.

nt et or.

MORAT

iqueurs fines.

s d'Arbois.

ent. le litre.

de lin,

rue, Bulle.

LIERS

divants :

N° 40/47	Fr. 12 —
> 40/47	> 15 50
> 40/47	> 5 95
> 40/47	> 6 80
> 40/47	> 7 90
> 40/47	> 8 90
> 40/47	> 8 50
> 36/42	> 5 80
> 36/42	> 7 90
> 36/42	> 6 50
> 36/42	> 7 40
> 36/42	> 5 50
> 36/42	> 6 80
> 36/42	> 5 40
> 30/35	> 4 90
> 36/39	> 5 90
> 26/29	> 3 70
> 26/29	> 4 70
> 30/35	> 4 70
> 30/35	> 5 70
> 30/35	> 1 75
> 30/35	> 3 70

hrwangen (Argovie).

ES

deux 1895).

JURY

LES 1897.

E LÈS

ble.

verre d'eau sucrée

stantanément la soif

digestions, les maux

s. Souverain contre

che et tous les soins

DE RICQLÈS

de cartes de visite

merie de la Gruyère.

COLAI

UCHARD

NO SOLUBLE

ELLENTÉ QUALITÉ

MODÉRÉS

ETROUVE

PARTOUT

ite Lenz, imp.-éditeur.

lien G.-B. Pedozzi, de la province de Côme, né en 1854, actuellement détenu à Lugano. Ce personnage est un des promoteurs du récent mouvement des Italiens qu'il a excités par des discours violents en les engageant à partir. Il a organisé et conduit leurs colonnes malgré tout ce qui a pu être fait pour empêcher cette équipée.

Beaux-arts. — La commission fédérale des beaux-arts a acheté à l'exposition Koller, à Zurich, douze esquisses du maître. Jusqu'à présent, les ventes de l'exposition s'élèvent à 80,000.

— Le département de l'Intérieur a été autorisé à ouvrir un concours général parmi les sculpteurs d'origine suisse ou domiciliés en Suisse, en vue de l'élaboration d'un projet pour un groupe du serment du Grutli, destiné au grand vestibule du palais parlementaire, à Berne.

Fédération agricole. — Vendredi a eu lieu à Delémont l'assemblée générale annuelle de la Fédération des sociétés d'agriculture de la Suisse romande, sous la présidence de M. Charles Willeuret, préfet, à Fribourg.

L'assemblée comptait 65 délégués. Au nombre des décisions prises, on cite celle qui l'a été sur la proposition de M. de Vevey, directeur de l'Ecole d'agriculture et station laitière de Péroles, à Fribourg, tendant à adresser une pétition aux Chambres fédérales en vue d'obtenir une augmentation du subside fédéral en faveur de la Fédération, subside qui est actuellement hors de proportion avec les besoins croissants.

Zurich. — On a sonné le tocsin vendredi matin à Rüslikon, petit village du district d'Horgen, situé sur la rive occidentale du lac de Zurich. Une partie des terrains au bord desquels se trouve l'embarcadère venait de s'effondrer dans l'eau. L'embarcadère est maintenant inutilisable.

Nouvelle alerte l'après-midi. Des fissures de terrain se sont produites aux abords de la fabrique de soie Hitz. Dans le jardin de cet établissement, les fissures ont déjà 10 cm. d'ouverture. La fabrique est complètement évacuée, et la partie qui regarde le lac s'est abaissée déjà de 10 cm. Le bâtiment ne pourra probablement plus être réparé.

Des pertes considérables ont été subies par un entrepreneur qui avait acheté des terrains au bord du lac, pour y élever des constructions. Le chantier, comprenant les hangars et tous les matériaux de construction qui y avaient été déjà transportés, a complètement disparu.

On suppose que tout le terrain qui s'étend jusqu'à la Hauptstrasse s'abaissera de 10 à 15 centimètres.

— Le *Volksrecht* dit qu'une recrue de la caserne de Zurich, qui avait été punie de 48 heures de cachot pour avoir ri au nez d'un officier, s'est pendue le jour de l'Ascension.

Lucerne. — Un grave accident est survenu hier matin, vers 8 heures, sur la ligne du Nord-Est, au Bruch, soit à l'entrée du tunnel du Gütsch près de Lucerne.

Quelques ouvriers qui travaillaient sur la ligne du Gothard s'étaient rangés sur la voie du Nord-Est pour laisser passer un train. Ensuite de l'épaisse fumée et du bruit, ils ne se sont pas aperçus de l'arrivée d'un train spécial du Nord-Est venant dans l'autre sens et ont été surpris par ce convoi.

7 ouvriers, dont 3 pères de famille, ont été tués; 3 autres sont blessés plus ou moins sérieusement. Un seul s'en tire sans blessure.

Tessin. — Le coffre-fort volé au bureau postal de la gare de Lugano a été retrouvé éventré dans le cimetière de Massago. Les voleurs ont emporté tout l'argent qu'il contenait. On a retrouvé dans les environs du cimetière des timbres-poste et des cartes postales pour un montant de 1000 fr. environ.

rama de la campagne du Soudan, exécuté d'après nature par M. James Erlinton. Foule énorme. Succès éclatant. Les toiles qui ont tout particulièrement obtenu les suffrages du public et des artistes sont la vue du champ de bataille la nuit; le convoi d'esclaves; le camp du Mahdi; la mort de Gordon; l'entrée triomphale des Mahdistes à Khartoum. La jeune fille qu'on voit parmi les prisonnières du Mahdi est une jeune Ecossaise, que M. Erlinton a rencontrée au Soudan, et qui s'est enfaie en même temps que lui. C'est tout un roman. Nous avons chargé un de nos rédacteurs de le raconter demain en détail à nos lecteurs.

— Nous allons passer à la postérité! s'écria Harling en riant. Et il ajouta: Si on raconte fidèlement ton histoire, chère Lillian, elle ne sera pas d'un mauvais exemple: elle montrera tout ce qu'une jeune fille peut déployer de courage et de dévouement dans son amour filial.

— J'ai fait mon devoir, dit Lillian, rien que mon devoir, et j'en ai été bien récompensée puisque vous m'avez jugée digne d'être votre femme.

Vaud. — Les débats de la Cour criminelle, qui avait à juger Victor Blanchet, accusé d'assassinat, se sont terminés vendredi soir. On sait que Blanchet avait tué, à Lutry, un vieillard, nommé Bolomey, puis lui avait volé son porte-monnaie contenant quatorze à quinze francs. Les faits sont absolument établis; du reste, Blanchet, qui est alcoolique invétéré, après avoir nié, a fini par faire des aveux complets.

La Cour a condamné Blanchet à 17 ans de réclusion, à la perte à vie de ses droits civiques et aux frais.

ÉTRANGER

Guerre hispano-américaine. — Une dépêche de Madrid au *Daily Mail* signale un mouvement d'opinion en faveur d'une paix honorable.

On assure dans les cercles officiels qu'une grande puissance aurait déjà fait des ouvertures officieuses en vue du rétablissement de la paix.

Une alliance offensive et défensive entre l'Angleterre et les Etats-Unis vient d'être conclue. Elle peut avoir des conséquences redoutables si la guerre devait se prolonger.

Au Sénat américain, M. Long a déposé un projet de loi ordonnant l'annexion d'Hawaï. La majorité du Sénat est favorable à l'annexion.

Le bruit court que la flotte de l'amiral Sampson aurait été battue près de Santiago et son commandant tué. Mais ce bruit n'est pas encore confirmé.

France. — M. Guillaume, directeur de l'Ecole française de Rome, a été élu membre de l'Académie française en remplacement du duc d'Aumale.

— La nouvelle Chambre française aura un vrai nègre, le citoyen Légitimus, député socialiste des colonies.

Espagne. — On annonce que la France aurait consenti à l'Espagne un prêt de 400 millions de francs dont 40 millions seraient déjà versés.

Allemagne. — A Luisbourg vient d'avoir lieu une quadruple exécution. Les condamnés étaient les nommés Graat, Schmitz, Sauter, ainsi que la femme Schula, qui, au mois d'août 1896, avaient assassiné le nommé Schula, mari de cette dernière.

Angleterre. — Les funérailles de M. Gladstone ont eu lieu samedi à Westminster.

Des services funèbres ont été célébrés dans toute l'Angleterre à la mémoire du grand homme d'Etat anglais. Partout, les drapeaux ont été mis en berne sur les édifices publics.

Russie. — Pendant un violent ouragan qui a sévi sur la province d'Iékaterinoslaw, 35 personnes ont perdu la vie, 400 chevaux, 30,000 bêtes à cornes et 200,000 têtes de petit bétail ont péri.

— La ville de Sluzk, qui compte 6000 habitants, a été complètement détruite par un incendie. 500 maisons et 4 églises ont été la proie des flammes. De nombreuses personnes ont été blessées.

CANTON DE FRIBOURG

L'anniversaire de M. Schaller. — Le Conseil d'Etat a fêté, jeudi, dans un dîner intime, à l'hôtel de la Croix-Blanche, à Marly, le quarantième anniversaire de l'entrée au Conseil d'Etat de M. Henri Schaller. Il lui a remis, en souvenir, une pièce d'argenterie portant une inscription en rapport avec les circonstances.

M. Schaller, qui est né en 1828, est entré dans les affaires publiques comme greffier du Tribunal cantonal en 1855. En 1857, il est préfet du district de la Singine et député, et en 1858 déjà il est appelé au Conseil d'Etat qu'il n'a plus quitté depuis cette date. M. Schaller siège aux Chambres fédérales depuis 1870.

Bien que M. Schaller soit devenu gouvernemental, nous lui présentons quand même nos félicitations à l'occasion de cet anniversaire qui rappelle une longue carrière politique.

Cinquantième de l'« Ancienne ». — Cette année, les gymnastes de l'« Ancienne » vont célébrer le cinquantième de leur société qui a été fondée en 1848, aussitôt après le Sonderbund, au moment où un souffle de progrès et d'indépendance a commencé à passer sur notre canton.

Cette fête aura lieu les 19 et 20 juin et le comité d'organisation met tout en œuvre pour préparer un spectacle et des réjouissances qui ne laisseront rien à désirer.

Le concours de gymnastique, qui est fixé sur le

19, sera le premier de ce genre en Suisse et offrira donc un intérêt tout spécial.

Le 20, une promenade est prévue dans la Gruyère ou le Vuilly. Qu'un beau soleil soit de la partie!

Cavalcade. — Les comptes de cette fête de bienfaisance bouclent par un boni de 4003 fr. 21 sur 8988 fr. de recettes brutes. Ce boni est attribué à l'œuvre des soupes et des crèches enfantines. Un petit montant sera prélevé en vue de l'érection d'un pavillon de musique réclamé depuis longtemps par les sociétés philharmoniques et le public.

Jubilare. — Mlle Ducry, Antoinette, institutrice à Villarepos, occupe son poste depuis le 14 mars 1849. Elle accomplit donc sa cinquantième année d'enseignement dans la même école et elle atteint l'âge de 70 ans.

Le jubilé de cette excellente servante de l'instruction sera célébré le 2 juin prochain à Guin, dans l'assemblée de la Société fribourgeoise d'éducation.

GRUYÈRE

Société d'apiculture. — La Société gruyérienne d'apiculture aura sa réunion de printemps jeudi 2 juin, à l'hôtel de l'Ecu, à Balle, à 2 1/2 h. de l'après-midi.

Tractanda: Compte rendu de l'année 1897; conférence sur l'essaimage; divers.

Le Comité.

On nous écrit de la Basse-Gruyère:

Pour varier un peu avec les graves événements d'outre-mer et les entretiens sur les colossales entreprises de notre excellent gouvernement, j'ai pensé vous adresser le récit qui va suivre et en cela je ne crois pas mécontenter ni peiner les jeunes intéressés.

Dans le courant de la première semaine de mai est arrivé à Pont-la-Ville un nouvel aubergiste. L'usage de planter un petit sapin, comme cela se pratique à peu près partout, n'a, paraît-il, pas été du goût de certains gros bonnets. Le sapin a été payé au boursier communal par une cotisation entre les jeunes gens qui ont pris part à cette innocente récréation. Un membre du conseil communal l'a conduit.

Cette récréation a eu lieu le mercredi 18, veille de l'Ascension. Chanter une chanson avant d'entrer au local et accepter un verre offert par le nouveau tenancier, c'était trop pour des paysans, paraît-il; ils préférèrent, les baillis de nos jours, garder pour eux tout ce qui réjouit le cœur de l'homme.

Voici qui est plus intéressant: Vers 9 heures arrivent deux gendarmes. Etonnés, les jeunes gens pensaient qu'ils étaient à la poursuite de quelques échappés des prisons ou d'autres malfaiteurs, peut-être encore des vagabonds qui viennent presque trop fréquemment de la rive gauche de la Sarine.

Vous n'y êtes pas. Ne faisant aucune question pour trouver de vrais coupables et le peu d'empressement que ces messieurs mettaient à s'en aller, fit naître des soupçons que quelqu'un bien intentionné, sans doute, avait fait arriver les gardiens de la paix pour la grave circonstance. Au « firabe », heure précise, les jeunes gens qui, aujourd'hui, n'ont rien à se reprocher, se retirent et ont laissé là les gendarmes et un vieux veuf à favoris blancs qui joue un triste rôle dans la commune et les localités voisines pour renseigner son ou ses chefs. La question est de savoir qui a mandé si à l'improviste la force armée. Ce qu'il y a de certain, c'est un mécontentement qui va grandissant.

D'autres vérités pourraient encore surgir plus tard, et nous verrons les bons résultats de ce rigorisme à outrance.

Un partisan de la liberté sans licence.

Réa. Un bon point aux indépendants de Pont-la-Ville. Qu'ils s'entendent entre eux pour s'affranchir de la tutelle des baillis!

Corresp. de la Basse-Gruyère. — En lisant la *Feuille officielle* et les prétendus bons journaux, je vois qu'à l'arrivée d'un nouveau curé dans une paroisse, le Conseil d'Etat le nomme membre de la commission scolaire. Il me semble qu'un gouvernement si catholique aurait dû faire entrer dans la loi que M. le curé faisait d'office partie de la commission scolaire. Chez nous, ce membre gouvernemental oblige le régent à laisser sortir les enfants pendant la classe, sous prétexte qu'ils sont trop fatigués, etc. Alors, pourquoi faire une loi qui rend obligatoire la double fréquentation? Quand ils ont ramassé de la terre avec les souliers usés inutilement, qu'ils ont les mains sales ou mouillées ensuite du jet de pierres ou de

boules de neige, ou des cahiers? Qui, séquences de ce que les parents et la b payer des notes fa du gouvernement. avec les multiples question pourra é d'autres rubriques gnet que des enf Quant à moi, je p individu conduit vauriens, qu'on tout ce qu'ils peu

Si ce désordre comme un jeune sa boille à la lait bâton à l'insolent En route, on n valiser les haies; leur adresser une Je sais aussi q partout ainsi. Au hâte de dire que y a longtemps qu ce fait qui fait h commission scola

Assez pour cet dans mon arsena

Lettre de Pour répondre a nous avons fait u M. le notaire Me les affaires finan tous les journaux On peut se pr notre journal.

Tir de Ges tivité à l'organis dans ce village mité adresse aux

Honora Depuis 1882, dant ce temps, nous ont invités où nous avons p Après de lon Joie de vous con de défense de n Venez, tireurs Thoun au Lém et dans notre vous tendons un Le plan du ti de 10,000 fr., es ble aux tireurs.

Jeunes et vie et seront heureu maison.

Amis tireurs, noble art du tir et de l'adresse; sentiments patri liens d'une anc

Salut et serr

M. RA

GOTTE

KARL Z

EMILE

Vol. — Dan un individu qui de l'absence de nétrer dans le p Après avoir par tous les meuble avec lui une so tes les portes d

La police a Gérignoz près d bonne partie de

Les deux frè été condamnés à 2 ans, l'autr que le plus cou évadé en comp N'ayant pas en défaut.

Corbières nière, un villa l'auberge d'Er de la fenêtre e

en Suisse et offrira
prévue dans la Gruyère
le soit de la partie!

ptes de cette fête de
a boni de 4003 fr. 21
tes. Ce boni est attri-
des crèches enfantines.
vé en vue de l'érection
lamé depuis longtemps
ques et le public.

ry, Antoinette, insti-
son poste depuis le
plit donc sa cinquante-
dans la même école
ns.

ente servante de l'in-
join prochain à Guin,
été fribourgeoise d'é-

ÈRE

— La Société gruyé-
réunion de printemps
cu, à Bulle, à 2 1/2 h.

du de l'année 1897;
divers.

Le Comité.

Gruyère :

les graves événements
ans sur les colossales
ent gouvernement, j'ai
qui va suivre et en
nter ni peiner les jeu-

mière semaine de mai
un nouvel aubergiste.
sapin, comme cela se
, n'a, paraît-il, pas été
nnetts. Le sapin a été
par une cotisation en-
pris part à cette inno-
du conseil communal

le mercredi 18, veille
e chanson avant d'en-
un verre offert par le
trop pour des paysans,
aillis de nos jours, gar-
uit le cœur de l'homme.
essant : Vers 9 heures
onnés, les jeunes gens
poursuite de quelques
atres malfaiteurs, peut-
qui viennent presque
e gauche de la Sarine.

t aucune question pour
et le peu d'empresse-
étaient à s'en aller, fit
lqu'un bien intentionné,
ver les gardiens de la
stance. Au « firabe »,
gens qui, aujourd'hui,
e retirent et ont laissé
x veuf à favoris blancs
la commune et les lo-
guer son ou ses chefs.
qui a mandé si à l'im-
e qu'il y a de certain,
i va grandissant.

ent encore surgir plus
ns résultats de ce rigo-

u liberté sans licence.

indépendants de Pont-
entre eux pour s'affran-

se-Gruyère. — En

et les prétendus bons
ivée d'un nouveau curé
onseil d'Etat le nomme
colique aurait dû faire
le curé faisait d'office
colaire. Chez nous, ce
blige le régent à laisser
a classe, sous prétexte

c. Alors, pourquoi faire
e la double fréquentation
de la terre avec les
qu'ils ont les mains
du jet de pierres ou de

boules de neige, comment empoigner des livres ou des cahiers? Qui, en définitive, supporte les conséquences de ce désordre? Car désordre il y a : les parents et la bourse communale doivent aller payer des notes fabuleuses au dépôt à bon marché du gouvernement. Ceci contraste singulièrement avec les multiples sermons sur l'économie. Cette question pourra être traitée encore à part pour d'autres rubriques. Nombre de personnes se plaignent que des enfants leur adressent des insultes. Quant à moi, je puis en parler sagement : Si un individu conduit un char, du bétail, nos apprentis vauriens, qu'on me pardonne l'expression, font tout ce qu'ils peuvent pour les effrayer.

Si ce désordre devait continuer, il faudra faire comme un jeune homme a fait un matin en portant sa boille à la laiterie, il a asséné un bon coup de bâton à l'insolent qui a roulé dans la rigole.

En route, on ne cesse de jeter des pierres, dévaliser les haies; et si un profane se permet de leur adresser une observation, encore des insultes.

Je sais aussi que les choses ne se passent pas partout ainsi. Aussi, je me fais un plaisir et je me hâte de dire que cela n'a pas lieu à Hauteville. Il y a longtemps que j'éprouvais le besoin de signaler ce fait qui fait honneur à tous les membres de la commission scolaire.

Assez pour cette fois-ci : j'ai encore des armes dans mon arsenal. R. V.

Lettre de M. le notaire Menoud.

Pour répondre au désir de plusieurs personnes, nous avons fait un tirage à part de la lettre de M. le notaire Menoud en réponse à la *Liberté* sur les affaires financières qui occupent actuellement tous les journaux.

On peut se procurer cette lettre au bureau de notre journal.

Tir de Gessenay.

— On travaille avec activité à l'organisation du tir régional qui aura lieu dans ce village du 9 au 12 juin prochain. Le comité adresse aux tireurs l'appel suivant :

Honorables tireurs!

Depuis 1882, Gessenay n'a pas eu de tir. Pendant ce temps, nos frères d'armes des environs nous ont invités à des fêtes de tir bien organisées où nous avons passé de beaux et d'heureux jours.

Après de longues années, nous avons enfin la joie de vous convier à une joute des armes, école de défense de notre chère patrie.

Venez, tireurs des vallées voisines des lacs de Thoune au Léman, dans notre pittoresque contrée et dans notre vieux village de Gessenay! Nous vous tendons une main fidèle et fraternelle!

Le plan du tir, avec des prix pour une valeur de 10,000 fr., est très bien organisé; il est favorable aux tireurs.

Jeunes et vieux vous recevront à bras ouverts et seront heureux de vous faire les honneurs de la maison.

Amis tireurs, accourez à Gessenay à la fête du noble art du tir et au tournoi national de la force et de l'adresse; venez pour réchauffer et élever nos sentiments patriotiques et aussi pour resserrer les liens d'une ancienne amitié.

Salut et serremments de main!

Pour le Comité d'organisation :

M. RAAPLAUB-WERREN, président de fête.
GOTTFRIED ZWAHLEN, secrétaire.

Pour le Comité de tir :

KARL ZINGRE, président.
EMILE WÜRSTEN, secrétaire.

Vol. — Dans la matinée de mercredi 25 mai, un individu qui se livrait à la mendicité a profité de l'absence de M. le curé d'Estavannens pour pénétrer dans le presbytère en brisant deux vitres. Après avoir parcouru toutes les chambres et fouillé tous les meubles, il a quitté la cure, emportant avec lui une somme d'environ 400 fr., laissant toutes les portes du bâtiment ouvertes.

La police a arrêté ce dangereux malfaiteur à Gèrignoz près d'Avry. Il était encore porteur d'une bonne partie de l'argent volé.

Les deux frères Uldry, voleurs de profession, ont été condamnés par le tribunal de la Gruyère, l'un à 2 ans, l'autre à 4 1/2 ans de réclusion. On sait que le plus coupable et le plus dangereux s'est évadé en compagnie de Benevoti, le soir du 24 avril. N'ayant pas encore été repincé, il a été jugé par défaut.

Corbières. — A la fin de la semaine dernière, un viellard qui logeait au second étage de l'auberge d'Enhaut, est tombé accidentellement de la fenêtre et s'en est tiré avec de légères con-

tusions. Dans sa chute, il a rebondi sur un avant-toit qui l'a protégé d'une mort certaine. Des passants qui avaient trouvé ce pauvre homme, privé de sa connaissance, l'ont promptement ranimé.

BULLE-ROMONT

Service d'été du 1^{er} juin au 30 septembre 1898.

BULLE . . .	Dép. 6 —	10 40	2 25	4 55	8 40
Vaulruz . . .	> 6 14	10 57	2 39	5 08	8 54
Sâles . . .	> 6 21	11 08	2 46	5 14	9 10
Vuisternens . . .	> 6 30	11 17	2 55	5 22	9 10
ROMONT . . .	Arr. 6 45	11 32	3 10	5 37	9 25
ROMONT . . .	Dép. 7 15	12 45	3 45	6 30	10 —
Vuisternens . . .	> 7 33	1 08	4 05	6 53	10 21
Sâles . . .	> 7 47	1 17	4 15	7 06	10 32
Vaulruz . . .	> 7 55	1 25	4 22	7 15	10 40
BULLE . . .	Arr. 8 07	1 37	4 33	7 28	10 52

VARIETES

Plusieurs de nos lecteurs nous ont demandé de reproduire le poème en prose écrit par notre compatriote M. Victor Tissot à l'intention du *Tintamarre*, le journal de la cavalcade. Nous accédons avec plaisir à leur désir.

LES CLOCHES

O cloches, vous n'êtes pas comme les fleurs insensibles et silencieuses, comme les campanules à la bouche muette, comme les lis dont les battants d'or ne résonnent jamais; ô cloches, votre chair de bronze tressaille et frémit; vous chantez, vous pleurez, vous êtes le rire et vous êtes les larmes.

Et vous êtes aussi, ô cloches, les commères et les babillardes de l'air, vous racontez toutes les histoires de clocher, vous êtes la chronique du bourg et du village, vous dites toutes les naissances, tous les mariages et tous les morts. On ne vient pas sans que vous jasiez. On ne s'unit pas sans que vous chantiez. On ne part pas sans que vous parliez. Vous carillonnez aux fêtes, vous vous tremoussez et vous dansez dans vos cages de pierre comme pour inviter M. le curé à faire danser ses paroissiens.

O cloches, vous êtes les compagnes aimées de ma solitude! Vous avez un cœur qui palpite, une âme qui parle. Quand votre voix joyeuse ou émue arrive, à travers la vallée, jusqu'à mon chalet blotti sous les ramures, j'écoute et j'entends là-bas, au loin, la vie agitée des hommes, et je bénis ma haute retraite, mon asile caché dans la montagne, dans les sapins, loin des hommes!

O cloches à la douce et suave musique, cloches dont l'harmonie s'épand comme le parfum d'un vase, cloches sonores et vibrantes, que de chants divins vous chantez pour l'oreille attentive! Que de duos mystiques entre votre âme et le cœur de l'Homme!

En vous écoutant l'autre jour, cloches, j'ai écrit ce que vous chantiez.....

I. A l'aube.

Le rideau de la nuit se déchire, ses lambeaux noirs s'envolent, se dispersent et tombent dans la vallée. Des reflets de diamants et de rubis courent sur les cimes dressées comme de puissantes mamelles dont les pointes émergent, rougissantes, sous les premiers regards du soleil. Le village dort dans une brume violette. Des coqs se répondent : tout à coup la cloche de l'angélus du matin sonne et chante :

Verset. Homme, quitte ta couche, lève-toi, debout! Lève-toi d'entre les morts. Lève-toi pour glorifier le Créateur qui t'accorde un nouveau jour, lève-toi pour magnifier son nom par le travail. Le travail, c'est l'encens, c'est le parfum, c'est la prière. Le travail, c'est la lampe sainte allumée sur l'autel. Aime ton travail. Cours-y avec joie, comme l'enfant court à sa mère. Debout, debout, le jour se lève, la cigale et l'alouette chantent depuis longtemps.

Répons. O sœur, pourquoi viens-tu me rappeler ma misère, ma triste et souffrante humanité? J'étais si bien dans le sommeil, dans la mort, dans la nuit, dans le néant. Je jouissais de ne plus me sentir, de ne plus souffrir. O le bonheur d'être mort, de n'être plus qu'un atome, un souffle répandu dans l'air comme le souffle, comme l'âme d'une fleur effeuillée!... Pourquoi ne pas me laisser à mon repos, à mon anéantissement? Pourquoi m'arracher des bras invisibles qui me berçaient dans les rêves délicieux, loin de la terre hostile, des hommes méchants? O sœur ironique et cruelle, qui m'annonce en chantant qu'un jour nouveau s'ajoute à la chaîne lamentable de mes jours, et qui veux que le forçat entonne l'hymne de joie, l'hymne d'allégresse et de bonheur!

II. A midi.

La terre brûlante fume comme un bûcher. Tout l'air vibre de la chaleur qui monte. Le soleil immobile étincelle, tel un grand bouclier accroché sur une draperie de velours bleu. Le long des routes poudreuses, les attelages, la langue pendante, les yeux aveuglés de mouches, se traînent avec lenteur. Les bras et la poitrine nus, l'Homme travaille, accablé. L'angélus de midi sonne et chante :

Verset. La sueur colle tes cheveux sur ton front et coule en ruisseaux sur tes épaules. Tes nerfs se tordent comme des cordes trop serrées. Repose-toi, Homme. Il est midi. La faim creuse tes entrailles. Va manger, reprends des forces pour poursuivre le chemin de ta journée, va t'asseoir à la table où ta femme et tes enfants t'attendent...

Répons. Oui, ils m'attendent, je le sais bien, ô ma sœur, comme une nichée de petits affamés!... Tu m'as réveillé avec le jour et j'ai sué, j'ai peiné jusqu'à l'heure de midi, et je n'ai pas encore gagné leur pâtée... Les animaux des bois, les oiseaux des airs sont mieux partagés que moi. J'étais né pour être leur roi, et je suis esclave. La Création avait été faite pour m'appartenir, et l'on me chasse de partout. Quand l'homme sera-t-il délivré du crucifiement de sa chair, quand sera-t-il libre et heureux comme les animaux des bois et les oiseaux de l'air?

III. Au crépuscule.

Le soleil est descendu de l'autre côté de la montagne. Ça et là brillent encore quelques taches de lumière, des plaques d'or qui mettent de merveilleuses orfèvreries sur les tapis des collines. Dans les mers du ciel voguent de petites îles vermeilles, des flottes fantastiques de nuages dont les voiles semblent faites d'ailes de flamants roses. Sur toute la vallée, avec une mansuétude de bénédictions, s'étend une paix bienfaisante. Les cheminées fument. Quelques lumières apparaissent. L'angélus du soir sonne et chante :

Verset. Homme, redresse ton échine ployée, et regarde autour de toi. Comme les montagnes sont belles, comme tout est calme! C'est la fin du jour, la fin de tes labeurs, de tes peines. Rentre chez toi, retourne aux bras de l'amour et du sommeil. Reprends le fil de tes rêves, bénis la nuit qui tombe, silencieuse et réparatrice, la nuit peuplée d'étoiles et de rêves! Pour apaiser ta plainte, pour endormir ta douleur, ô Homme, fils d'Adam et de Job, je veux répandre sur toi, comme des fleurs qui endorment, mes notes et mes sons les plus caressants, ceux qui donnent les jours heureux et guérissent de la vie. Ecoute ma voix, n'est-elle pas à tes oreilles comme le miel à ta bouche? Et ne te semble-t-il pas que tu poursuis tes jours sur un sentier d'herbe tendre, entre des haies vertes et rafraîchissantes, et que la maisonnette riant sous le chèvrefeuille, la maisonnette où tu vas bientôt te reposer est à toi; que tous ce que tu vois autour d'elle, le verger, les arbres, le jardin, la fontaine, tout est à toi? C'est le Travail qui a reconquis ta royauté perdue!

Répons. Chère cloche du soir, que ta voix est douce, que tes sons sont poétiques et charmants! Tu donnes le Rêve, l'illusion et l'Espoir dans le lendemain. Sonne, ô cloche, sonne encore, sonne longtemps, sonne toujours; pendant toute la traversée de la sombre nuit, sonne le réveil radieux de mes songes, la réalisation enchantée de mes rêves, sonne la fin de mon esclavage, sonne la liberté de l'Homme!...

La chute de la nuit pacifie la terre, et la terre s'endort doucement aux sons des cloches du soir, comme un enfant s'endort aux chants de sa mère.

V. Tissot.

Purifiez et fortifiez le sang,

réparez vos forces avec une cure de Dépuratif au brou de noix GOLLIEZ à base de phosphate et fer. Excellent pour les enfants qui ne supportent pas l'huile de foie de morue. — En flacons de 3 fr. et 5 fr. 50 dans les pharmacies; ce dernier suffit pour la cure d'un mois. — Seul véritable avec la marque des Deux Palmiers sur chaque flacon.

Dépôt général : Pharmacie GOLLIEZ, Morat.

Ceux qui souffrent de congestions

à la tête et à la poitrine, de vertiges, berlués, maux de tête et constipation doivent veiller à avoir des selles quotidiennes abondantes. Les Pilules suisses du pharmacien Richard Brandt, éprouvées et recommandées par de nombreux professeurs de médecine, sont reconnues comme le seul remède qui agisse agréablement, infailliblement et sans aucun effet nuisible pour la santé et dont l'usage ne revient qu'à 5 cent. par jour. En vente seulement en boîtes de 1 fr. 25 dans les pharmacies.

Pour tout ce qui concerne les annonces et réclames, s'adresser à l'Agence de publicité Haasenstein & Vogler, Bulle, rue de Gruyères.

Emprunt de la ville de Bulle 1893.

5^{me} tirage du 26 mars 1898.

Les numéros suivants : 24, 59, 86, 379, 498, 590 et 592 sont sortis et seront payables dès le 1^{er} juillet 1898 :

A **Bâle** : chez MM. Passavant & Cie ;
A **Fribourg** : à la Banque cantonale ;
chez MM. Weck & Eby.

Bulle, le 23 mars 1898.

LE CONSEIL COMMUNAL

FARINES ET SONS

Mais en grains et moulu, blé, orge et avoine comprimée et en grains, tourteaux, graine et farine de lin, bourre d'épeautre.
Spécialité de mouture pour bétail, concassage à façon ; force motrice électrique.
Marchandise de première qualité. — Prix réduits.
Jos. CROTTI, Bulle.

Terrain à bâtir.

A vendre à Fribourg, à très bas prix, 11 belles places de terrain à bâtir, dans une jolie situation. La canalisation et la route d'accès sont déjà construites et les plans de construction ont été adoptés par l'autorité compétente.

Pour d'autres renseignements, s'adresser à G. Zutter, à Bellevue, Fribourg.



MISE DE CHEVAUX

M. Lussy, entrepreneur général du chemin de fer Fribourg-Morat, fera procéder à **Belfaux**, dès 2 heures après midi, en date du **6 juin prochain**, à une mise de chevaux qu'il a utilisés pendant la construction de ladite ligne.

Aux agriculteurs.

La brasserie du Cardinal, Fribourg,

vend à partir d'aujourd'hui des drèches séchées (malz) à 14 fr. les 100 kg.

VENTE DE MONTAGNES

Le **lundi 20 juin prochain**, dès les 2 heures de l'après-midi, à l'Hôtel de Ville de Bulle, il sera vendu aux enchères publiques et par voie de licitation les **montagnes** appelées les **Mortys-Dessus**, le **Crosset du Milieu** et le **Jeu-de-Quilles** comprenant quatre pâturages de la meilleure herbe, avec chalets nouvellement restaurés, d'une contenance totale de 94 hectares (783 poses), plus le chalet de plaisance de **Beau Mont**, avec promenoir, 7 chambres, cuisine, cave et eau abondante.

Avec son écrin de verdure, ses ombrages et son rideau de sapins, ce chalet se dessine gracieusement, à 1460 mètres d'altitude, au milieu de notre Davos fribourgeois, dans une situation climatérique de premier ordre.

Pour visiter les montagnes, se rencontrer au chalet du **Jeu-de-Quilles** les 12, 13 et 19 juin, avant 10 heures du matin

Pour autres renseignements, s'adresser à M. Philippon, greffier, à Bulle.

Vente d'auberge.

Le soussigné exposera à vendre en mises publiques, le **6 juin** prochain, sous de favorables conditions, l'auberge du **Renard**, à **Villarvolard**, située sur la route de Fribourg à Charmey. Entrée en jouissance le 20 juillet. En cas de non-vente, l'établissement sera mis en location, le même jour. Les mises au ront lieu en dite auberge, dès les 2 heures après midi.

L'exposant :

Louis PEAROUD, à Echallens.

Soumission.

La commune de La Tour-de-Trême met en soumission la confection d'environ 1500 mètres de canaux, réparés en 3 lots dans ses forêts de la Mossettax et du Villien.

Pour renseignements, s'adresser au forestier.

Les soumissions seront reçues, sous pli cacheté, auprès de M. le syndic jusqu'au samedi 4 juin, à 6 heures du soir.

La Tour, le 29 mai 1898.

Par ordre :

Le Secrétaire communal.

A VENDRE

Une maison avec débit de vin et de café, comprenant 2 étages, 2 caves, galetas, plus une grange, écurie et 1 1/2 pose de bon pré à foin et regain.

S'adresser au notaire Dupré, à Bulle.

Soumission.

Une soumission est ouverte pour la fourniture de quelques milliers de litres **vin blanc et rouge d'Espagne**.

Adresser les offres, avec échantillons, d'ici au 7 juin prochain, à 1 h. après midi, à M. Aug. BARBAS, secrétaire, à Bulle.

A l'occasion de son départ

de la Gruyère, après un séjour de plus de huit ans, le soussigné présente ses adieux les plus sincères à ses amis et connaissances. La Tour-de-Trême, le 31 mai 1898.

C. Müller, comptable.

VINS rouges et blancs

à l'hôtel de l'Écu, Bulle.
PRIX EXCEPTIONNELS

On offre à louer :

Dans un village bien fréquenté de la Gruyère, un petit **magasin** pouvant convenir à une ou deux personnes.

S'adresser au plus tôt à l'Agence Haasenstein & Vogler, à Bulle, qui indiquera.

Elève allemand

désire passer ses vacances en juillet chez une famille à la campagne ou en petite ville.

Adresser les offres sous chiffres Qc2746Y à Haasenstein & Vogler, Berne.

ADOLPHE FISCHER

RUE DE ROMONT, FRIBOURG

Concessionnaire pour le canton de Fribourg des **Bétons armés système Hennebique**.

Incombustibilité. — Economie. — Rapidité d'exécution.

Prix à forfait. — Etudes gratuites.

Représentant du **granit de Pollegio** (Tessin). — Prix réduits.

5 médailles bronze, argent et or.

S^r PELLET jeune, MORAT

Fabrique d'eaux gazeuses, sirops et liqueurs fines.

Spécialité de vins du **Vully** et vins d'**Arbois**.

Vins blancs d'Espagne : 32 cent. à 35 cent. le litre.

Vully : 45

LOTÉRIE

en faveur de l'Université de Fribourg (Suisse).

Autorisée par arrêté du gouvernement en date du 22 février 1892.

Emission de la 4^{me} série à 1 fr. le billet.

Tirage le 6 juin 1898.

Pour fr. 10 = 11 billets ; pour fr. 20 = 22 billets, etc. Grande provision aux revendeurs.

Primes de la 4^{me} série : Fr. 50,000, 10,000, 5000 à 20 fr.

Les billets de toutes les séries participent encore à deux tirages supplémentaires avec

des primes de fr. 200,000, 100,000, 50,000, 20,000, 10,000, etc.

Les commandes et toutes les correspondances doivent être adressées à

La Direction de la loterie, FRIBOURG

Attention!

Chez le soussigné, on trouve **bons vins rouges et blancs** du pays et de l'étranger, à des prix exceptionnels.

Rabais par quantité, depuis 100 litres.

BIÈRE

Vinagre concentré, garanti pur vin, provenant d'une des meilleures fabriques suisses.

J. SUDAN, représentant, maison Ryser, vis-à-vis de la pinte du Nord, à BULLE

Grand choix DE **Guêtres** ET Moletières françaises

pour touristes, alpinistes, voyageurs, chasseurs, vélocemen, etc., en cuir jaune ou noir et toile à voile tannée, avec fermeture à boucles, à ressorts ou à lacets. Marchandise de première qualité et coupe irréprochable, d'un bon marché sans précédent.

Nouvelles guêtres articulées, en cuir jaune ou noir, verni, se portant avec ou sans éperons. Guêtres chevalières. Guêtres d'hiver, en drap.

Pour les commandes du dehors, indiquer la hauteur approximative et le tour de mollet.

Se recommandent, avec considération,

LUDIN Frères, SELLIERES et fabricants d'articles de voyage, FRIBOURG

Vins d'Espagne

débités pendant toute l'année.

Blanc et rouge, qual. surfine, à 30 c. le litre. Vaudois blanc et rouge, bien conditionné, à 36 c. Eau-de-vie marée et pomme de terre à 75 c. Franco en fût loupé, paiement à 4 mois. Échantillons à disposition.

Se commande : l'Entrepôt à **Pon-tenet** (Jura bernois).

Chambre meublée à louer. S'adresser chez Louis FARQUER, rue de Bouleyres N° 86.

Hâtez-vous!

Afin de faciliter le transfert dans mes nouveaux magasins, je vends encore seulement pendant quelques jours mes cafés, achetés encore à t-mps, avant les troubles de guerre, et ce à des prix sans précédents : 5 kg. café fort arôme, bon goût, fr. 4.85 ; 5 kg. café fin, vert, 6.40 ; 5 kg. café extra fin et fort arôme, 8.10 ; 5 kg. café jaune, grosses fèves, 7.80 ; 5 kg. café jaune, Amérique centrale, 8.90 ; 5 kg. café véritable perlé, surfin, 8.60 ; 5 kg. café perlé, supérieur, 9.80.

Garantie : on reprend. **J. WINIGER, Boswil,** et **WINIGER, au Bon-Marché, Rapperswil.**

AVIS

On donnerait à **Janer**, rière Bulle, un domaine d'environ 25 poses en un seul mas. S'adresser à l'Agence Haasenstein & Vogler, à Bulle, qui indiquera.

Langue française.

Un jeune homme désirerait trouver une place dans la Suisse française pour apprendre la langue, soit comme **volontaire** ou quel ouvrage que ça soit. Très bons certificats à disposition. Entrée de suite.

Joh. Keller, coupeur, Scheibweg 22a, Berne.

FAUTE

Pour cause de départ, un bon **piano** presque neuf. S'adresser à M. PISTEL, directeur de musique, à Bulle.

Sommelière

est demandée pour un café de Bulle. Entrée de suite. L'Agence Haasenstein & Vogler, à Bulle, indiquera.



Bulle. — Emile Leuz, imp.-éditeur.



PRIX DE L'ABONNEMENT
Suisse... 1 an
Etranger... 1 an
payable d'avance
Prix du numéro
On s'abonne dans les bureaux de presse

LA
Laissons de scandale finan peu dans quelle pée militaire en quels peuvent tricide de la j la vieille monar L'Espagne i Elle y peut fair Unis n'ont pas C'est un rais Il y a une ét à protéger tou pille, on incen prétend empêc condamne. Nous avons défendre cette venus pour sec mité. Les dipl pas le droit d' empire en faisa rangs de ses su Ce sont là d dont on se sert norité importa Les Espagne sultan ; s'il n'e nement serait rope. Dans la colonier, il va A part Cuba se soustraire à FEUILLE AU PA CO Comment se t ou, pour nous ex Istanbul, ainsi Pourquoi, jeun vitesse d'un lièvr désert et par un Double point d'efforcer de répon On était en l'a La Révolution A l'exemple d jeune vicomte Je gration un refug Mais où il se t d'exil, une fois l de son temps, de Ceux de son v entrat dans sa v n'avaient qu'une Condé, avec l'esp non sans l'aide leurs privilèges par décret révoles Mais notre vic l'honneur chatou